



Bulletin Officiel

N° 5794 Mercredi 13 Février 2019

www.cmf.tn — 24^{ème} Année — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

HANNIBAL LEASE « HL 2018-2 » 2-6

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 7

AUGMENTATION DE CAPITAL

TUNISIE LEASING ET FACTORING 8-11

EMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

MODERN LEASING 12-15

REPORT D'UNE ECHEANCE DE PAIEMENT D'ANNUITE

SERVICOM SA 16

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

TITRES PARTICIPATIFS SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES LLOYD TUNISIEN 17

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

18-19

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

- SICAV AVENIR
- SICAV L'EPARGNANT
- SANADETT SICAV

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2019. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Emprunt Obligataire «HL 2018-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **30/04/2018** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent cinquante Millions de Dinars (150 000 000 DT) sur 2018 et 2019 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **29/11/2018** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « HL 2018-02 » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- | | |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| a. Montant de l'emprunt | : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars; |
| b. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par obligation ; |
| c. Forme de l'obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. Prix d'émission | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription; |
| e. Durée et Taux d'intérêt | : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : fixe 11,15% brut l'an et/ou variable (TMM+3,50%) brut l'an au choix du souscripteur ;
Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : 11,50% brut l'an; |
| f. Amortissement | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1 ^{ère} année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire « HL 2018-2 » est d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « HL 2018-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/12/2018** et clôturées au plus tard le **25/02/2019**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

- Suite -

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2019**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **27/03/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/12/2018** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, pour la période 2018/2019, qui s'élèvent à 350 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2019 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « HL 2018-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/02/2019**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **25/02/2019**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de

- Suite -

✓ paiement des intérêts majorée de **350** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **février** de l'année N-1 au mois de **janvier** de l'année N.

✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de **11,15%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de **11,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25/02/2024** pour la catégorie A et le **25/02/2026** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 février** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/02/2020**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/02/2020** pour la catégorie A et le **25/02/2022** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11,15%** l'an pour la catégorie A et **11,50%** l'an pour la catégorie B

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois novembre 2018 (à titre indicatif), qui est égale à 4,692%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10.0275%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,50%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

✓ **5 ans** pour les deux Catégories A.

✓ **7 ans** dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «HL 2018-02» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,628** années pour la catégorie A et **4,003** années pour la catégorie C.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 14 novembre 2018, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit :

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB** » (tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28/11/2018**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « HL 2018-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2018-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2018-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois seraient octroyés à taux fixe. Et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la société reprise un risque de taux du fait que les emplois seraient octroyés à taux indexé sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL 2018-2 » visée par le CMF en date du 11/12/2018 sous le numéro 18-1013 et du document de référence «HL 2018» enregistré par le CMF en date du 11/12/2018 sous le n°18-008.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2018 » sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la société Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis , ainsi qu'auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA, sis à Greer Center- Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn

les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et son site au plus tard le 20 janvier 2019.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunisie Leasing & Factoring –TLF–

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082- Tunis Mahrajène

La société Tunisie Leasing & Factoring « TLF » porte à la connaissance de ses actionnaires, des intermédiaires agréés administrateurs et du public, qu'il a été décidé de proroger la période de souscription à l'augmentation de son capital social d'un montant de 6.750.000 Dinars (décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09 Octobre 2018), initialement prévue prenant fin le 1^{er} Février 2019 (annoncée à la note d'opération visée par le CMF en date du 21 Novembre 2018 sous le n°18-1012), **au 21 Février 2019 inclus.**

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2019.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« Tunisie Leasing et Factoring »

Société Anonyme au capital de 45 000 000 dinars

Siège Social : Centre Urbain Nord, Av.Hédi Karray- 1082 –Tunis Mahrajène
RC n° B 134091997

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa à la note d'opération relative à l'augmentation du capital de Tunisie Leasing et Factoring de 45 000 000 dinars à 51 750 000 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Tunisie Leasing et Factoring tenue le **09/10/2018** a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, d'un montant de **6 750 000 DT**, pour le porter ainsi de 45 000 000 à 51 750 000 DT et ce, par l'émission de **1 350 000 actions nouvelles** au prix de **15 DT** l'action, soit 5 DT de nominal et 10 DT de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité de **trois (3) actions nouvelles pour vingt (20) actions anciennes** à libérer intégralement à la souscription. Elles porteront jouissance le **1er juillet 2018**.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- Renforcer les fonds propres de la société, à l'instar de la tendance générale pour les établissements de crédit.
- Tendre à maintenir, voire améliorer la notation de la société.

Caractéristiques de l'opération

- Montant de l'augmentation de capital en numéraire : 6 750 000 DT
- Montant de l'opération : 20 250 000 DT
- Nombre d'actions : 1 350 000 actions à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 DT
- Prime d'émission : 10 DT
- Prix de souscription : 15 DT
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **quinze (15) dinars l'action**, soit la valeur nominale de l'action cinq (5) dinars, majorée d'une prime d'émission de dix (10) dinars. Le prix d'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

- Suite -

La souscription aux 1 350 000 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois (3) actions nouvelles pour vingt (20) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. TUNISIE LEASING ET FACTORING ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 1 350 000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison de trois (3) actions nouvelles pour vingt (20) actions anciennes et ce, du **21/12/2018** au **01/02/2019** inclus*.

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Tunisie Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de cinq (5) dinars représentant le nominal de l'action majoré de dix (10) dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **07 001 000134000160646** ouvert auprès d'Amen Bank, Agence place Pasteur sise au 150, Avenue de la Liberté 1002 Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de la TUNISIE CLEARING.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **01/02/2019** à 18H à Tunisie Valeurs.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Tunisie Valeurs), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **01/02/2019** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par TUNISIE CLEARING, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 9 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les 1 350 000 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du **01/07/2018**.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

- Suite -

Marché des titres

Les actions TUNISIE LEASING ET FACTORING sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 9 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de TUNISIE LEASING ET FACTORING inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **21/12/2018** droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 350 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2018, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **21/12/2018** au **01/02/2019** inclus**.

Il est à préciser qu'une séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN TN0002102028 durant la période de souscription préférentielle soit du **21/12/2018** au **01/02/2019** inclus**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN TN0002102036 à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par TUNISIE CLEARING.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une présente note d'opération visée par le CMF sous le n°18-1012 en date du **21 novembre 2018**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2018 » enregistré auprès du CMF en date du **11 octobre 2018** sous le n°18-007. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing et Factoring relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2019

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2018 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2019.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **01/02/2019** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
MODERN LEASING**

Société Anonyme au Capital de 35.000.000 de dinars divisé en 7.000 000 actions de 5 Dinars chacune

Siège Social: Immeuble Assurance SALIM, centre Urbain Nord,

Lot AFH BC5 1082 Cité Mahrajène - Tunis,

Registre de Commerce: B137061997

Objet social: Activité de leasing

«TP MODERN LEASING 2018 »

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du **17 avril 2018** l'émission de titres participatifs à hauteur de 30 millions de dinars sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de **MODERN LEASING** a décidé en date de **22 novembre 2018** d'émettre des titres participatifs pour l'année 2018/2019 d'un montant de **10 000 000** de dinars, divisé en **100 000** titres, susceptible d'être porté à **20 000 000** de dinars divisé en **200 000** titres de **100** dinars chacune sans recours à l'Appel Public à l'Épargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux d'intérêt global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	10,6%	9,6%	1%	A la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**1. Montant**

Le montant total de la présente émission est fixé à **10 000 000** de dinars, divisé en **100 000** titres participatifs d'une valeur nominale de **100** dinars susceptible d'être porté à **20 000 000** de dinars divisé en **200 000** titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **05 décembre 2018** et clôturés au plus tard le **05 mars 2019**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

- Suite -

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **05 mars 2019**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la MODERN LEASING à cette date.

1. Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par MODERN LEASING dans le cadre de son activité générale.

2. But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : «TP MODERN LEASING 2018 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en intérêts :

Chaque titre souscrit dans le cadre de la présente émission de titres participatifs portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque titre participatif entre la date effective de sa souscription et libération et la date limitée de clôture des souscriptions, soit le 05 mars 2019 seront décomptés et payés à cette dernière date.

La 1ère date de distribution des intérêts est fixée au 15/01/2020 pour l'avance et au 15/07/2020 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

- Suite -

8- Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

9- Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7ème année soit le 15 juillet 2026** à leurs valeurs nominales.

MODERN LEASING ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10- Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et fixée à **10,6%** de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. Première partie de la rémunération

Une avance prévue de **9,6%** calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier** de chaque année sur l'exercice écoulé.

. Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable calculé sur la base de 1,5% du produit net de leasing de MODERN LEASING, dans la limite de **1%** du montant de la levée. Ce complément est payable le **15 juillet** de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

. La gestion du surplus par rapport au taux d'intérêt global prévu à 10,6% :

Le profit en surplus par rapport au Taux d'intérêt global fixé à 10,6%, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à **10,6%**. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, ML s'engage de compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSIION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

- Suite -

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de Modern Leasing dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VI. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, Modern Leasing élit en son siège sis au Immeuble Assurance SALIM, centre Urbain Nord, Lot AFH BC5 1082 Cité Mahrajène - Tunis, Tunisie.

AVIS DE SOCIETES

REPORT D'UNE ECHEANCE
DE PAIEMENT D'ANNUITE

SERVICOM SA

Siège social : 65 Rue 8601,2035 Zone industrielle Charguia 1 Tunis

La société **SERVICOM SA** informe les détenteurs d'obligations émises dans le cadre de l'emprunt obligataire « **SERVICOM 2016** » visé par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n°16-940, **du report au 15/04/2019 du paiement de la cinquième échéance de l'emprunt** initialement prévue pour le 12/02/2019.

Les montants non payés à l'échéance du 12/02/2019, donneront lieu à un règlement d'intérêts à des taux majorés comme suit :

Type	Taux d'intérêt initial	Taux d'intérêt pour la période du 12/02/2019 au 15/04/2019
Fixe	8,20%	10,20%
Variable	TMM + 3%	TMM + 4,5%

AVIS DE SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**TITRES PARTICIPATIFS
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
LLOYD TUNISIEN**

La Société Tunisienne d'Assurances-LLOYD TUNISIEN, porte à la connaissance du public que la souscription aux titres participatifs de 17.500.000 DT réservée à la Compagnie Financière d'Investissement « CFI », **a été clôturée le 24/12/2018 pour un montant de 17.500.000 DT.**

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	178,909	179,958	179,982		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	121,789	122,569	122,587		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	103,593	104,165	104,178		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	106,915	107,814	107,833		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	107,043	107,735	107,751		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	101,201	101,967	101,988		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	104,060	104,605	104,618		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	43,204	43,403	43,408		
9	SICAV BH CAPITALISATION ***	BH INVEST	22/09/94	30,220	30,230	30,230		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,960	16,054	16,056		
11	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	116,613	117,174	117,185		
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,137	1,142	1,142		
13	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	105,472	106,212	106,228		
14	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	10,514	10,580	10,581		
15	FCP BNA CAPITALISATION ****	BNA CAPITAUX	03/04/07	147,611	147,553	147,444		
16	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	10,716	10,774	10,776		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
17	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,644	1,652	1,654		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
18	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	58,401	58,677	58,684		
19	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	126,848	127,825	127,607		
20	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	119,285	120,585	119,950		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	146,689	141,561	140,201		
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	538,875	521,831	517,981		
23	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	129,129	127,670	126,954		
24	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,786	133,854	133,075		
25	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,545	132,111	131,569		
26	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,488	110,696	110,098		
27	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	115,763	113,491	112,707		
28	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,881	167,024	167,151		
29	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,012	100,737	100,373		
30	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	110,044	111,402	111,449		
31	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	171,822	178,461	176,700		
32	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,189	152,206	150,946		
33	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	108,973	107,880	107,860		
34	FCP SMART CROISSANCE **	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,857	22,874	22,753		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2174,662	2120,209	2126,055		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,259	127,252	126,029		
38	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	163,566	161,819	161,416		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	198,668	201,488	199,924		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	18,470	18,326	18,233		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,801	2,845	2,836		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,440	2,480	2,473		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,460	75,597	74,487		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,207	1,264	1,245		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,171	1,176	1,176		
46	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,173	1,158	1,157		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,167	1,138	1,137		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	123,892	125,333	126,396		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	126,408	128,327	128,515		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1095,846	1148,161	1142,749		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,353	11,696	11,847		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,601	10,796	10,686		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	102,764	101,407	100,648		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	109,439	110,114	110,129
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,334	103,786	103,797
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,807	106,479	106,494
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	103,871	104,521	104,536
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	17/04/18	4,570	105,483	106,223	106,240
59	SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	108,002	108,569	108,582
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	105,907	106,568	106,584
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	102,369	102,872	102,883
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	104,049	104,497	104,507
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	105,467	106,142	106,159
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	108,153	108,862	108,878
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,732	106,269	106,281
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	104,336	104,813	104,825
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	104,017	104,644	104,658
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	105,041	105,532	105,542
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	103,954	104,692	104,707
70	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,881	105,501	105,514
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	106,127	106,677	106,689
72	SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,956	104,633	104,648
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,658	104,251	104,265
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	106,318	106,822	106,834
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	103,125	103,624	103,636

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	104,096	104,570	104,581
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,660	105,353	105,369
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	105,717	106,300	106,313
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	101,002	101,946	102,133
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,686	60,694	60,508
81	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
82	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
83	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	100,978	99,930	99,320
84	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	18,578	18,625	18,617
85	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	310,924	306,096	304,412
86	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2484,413	2503,704	2508,632
87	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	77,578	75,688	75,618
88	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	58,053	58,018	58,034
89	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	117,754	118,335	117,866
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20 **	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	En liquidation	En liquidation	En liquidation
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,641	11,638	11,595
92	FCP IRADETT 100 **	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	En liquidation	En liquidation	En liquidation
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	14,496	14,578	14,468
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	16,365	17,003	16,924
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	14,055	14,448	14,385
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	158,189	156,927	156,631
97	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,871	8,935	8,889
98	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	125,596	120,324	120,722
99	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	86,052	84,020	84,252
100	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	87,477	85,132	85,366
101	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	100,297	99,184	99,174
102	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	108,902	108,418	107,364
103	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	97,714	95,101	95,005
104	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,234	10,464	10,389
105	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,049	99,524	99,254
106	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	162,324	164,095	163,002
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	111,307	111,807	111,118
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	112,317	113,102	113,275
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,156	122,876	121,943
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	206,410	208,248	209,639
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	187,875	189,067	190,202
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	163,505	164,516	165,087
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	24,302	24,895	25,216
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	145,463	146,346	145,909
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	128,460	127,757	129,449
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9549,089	9264,063	9270,846
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	1047,449	1076,882	1070,294
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5956,682	5994,057	5987,929
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	5259,834	5344,104	5309,618
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	91,894	93,570	92,962
121	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5000,000	5000,000	5000,000
122	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	-	10,000	10,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	123,003	118,959	118,947
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 963,015	12 240,324	12 127,125

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en liquidation anticipée

*** initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

**** initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le changement d'adresse du siège social de la société «Maghreb International Publicité -MIP- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

20. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
28. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
29. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
30. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
31. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
32. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
33. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
34. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510

58.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

95. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	FCP BNA CAPITALISATION (4)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
41	FCP IRADETT 100 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 20 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

54	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SMART CROISSANCE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018 (3)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
78	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
85	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BH CAPITALISATION (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

112	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
114	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
115	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
117	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) Initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

(5) Initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
8	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 Décembre 2018.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 DECEMBRE 2018, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2018.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2-3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AVENIR » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 18 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 31/12/2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	947 458	924 909
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		150 966	206 524
b - Obligations et Valeurs assimilées		796 492	718 385
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		236 729	212 562
a - Placements monétaires	3-3	228 501	202 966
b - Disponibilités	3-9	8 227	9 596
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	500	348
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		<u><u>1 184 687</u></u>	<u><u>1 137 820</u></u>
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-7	4 367	4 060
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-11	126	-
TOTAL PASSIF		<u><u>4 493</u></u>	<u><u>4 060</u></u>
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	1 126 953	1 088 143
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	53 241	45 617
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		3	15
b - Sommes distribuables de l'exercice		53 238	45 602
ACTIF NET		<u><u>1 180 194</u></u>	<u><u>1 133 759</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>1 184 687</u></u>	<u><u>1 137 820</u></u>

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 Décembre 2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	10 701	50 692	10 129	51 845
a - Dividendes	-	9 641	-	10 522	
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 701	41 051	10 129	41 324
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	4 460	15 692	3 084	12 039
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		15 161	66 384	13 213	63 885
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 253	-12 810	-3 217	-12 799
REVENU NET DES PLACEMENTS		11 909	53 574	9 995	51 086
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-12	- 333	- 333	-882	-3 501
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 575	53 240	9 113	47 585
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	- 2	-2 011	-1 983
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		11 575	53 238	7 102	45 602
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	2	2 011	1 983
* Variation des +/- values potentielles sur titres		8 623	10 856	15 158	16 228
* +/- values réalisées sur cession des titres		-11 005	28 210	-	-1 029
* Frais de négociation de titres		-19	-200	-	-49
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 175	92 106	24 271	62 736

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Décembre 2018

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	11 575	53 240	9 113	47 585
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	8 623	10 856	15 158	16 228
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 11 005	28 210	-	- 1 029
d - Frais de négociation de titres	- 19	- 200	-	- 49
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 45 614	-	- 45 656
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	-	-	-	1 188
* Capital	-	-	-	1 161
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	- 3
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	-	30
b - Rachats	-	- 58	- 51 348	- 51 348
* Capital	-	- 54	- 49 082	- 49 082
* Régularisation des sommes non distrib.	-	- 2	- 255	- 255
* Régularisation des sommes distrib.	-	- 2	- 2 011	- 2 011
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 175	46 435	- 27 077	- 33 080
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	1 171 018	1 133 759	1 160 836	1 166 839
b - En fin de période	1 180 194	1 180 194	1 133 759	1 133 759
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	20 335	20 336	21 266	21 244
b - En fin de période	20 335	20 335	20 336	20 336
VALEUR LIQUIDATIVE	58,038	58,038	55,751	55,751
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,78%	8,12%	2,13%	5,42%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31/12/2018

(Unité en Dinars)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Décembre 2018, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2018, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Décembre 2018.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Décembre 2018, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La SICAV AVENIR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

2- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 947 458 DT contre 924 909 DT au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Coût d'acquisition	927 986	918 172
- Actions et droits rattachés	103 476	159 994
- Titres OPCVM	48 811	58 218
- Obligations et valeurs assimilées	775 700	699 960
Plus ou moins values potentielles	-832	-11 688
- Actions et droits rattachés	-1 473	-12 293
- Titres OPCVM	153	605
- Obligations et valeurs assimilées	489	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	20 303	18 425
Total	947 458	924 909

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 10 701 DT pour la période allant du 01/10/2018, au 31/12/2018, contre un montant de 10 129 DT du 01/10/2017, au 31/12/2017, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ème trimestre 2018	31/12/2018	4 ème trimestre 2017	31/12/2017
- Revenus des actions	-	7 152	-	7 957
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 489	-	2 565
- Revenus des Obligations	10 701	41 051	10 129	41 324
Total	10 701	50 692	10 129	51 845

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 228 501 DT contre 202 966 DT au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Compte à terme	228 501	202 966
Total	228 501	202 966

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élevèrent pour la période allant du 01/10/2018, au 31/12/2018, à 4 460 DT contre 3 084 DT du 01/10/2017, au 31/12/2017, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	4 ème trimestre 2018	31/12/2018	4 ème trimestre 2017	31/12/2017
- Intérêts/ Placements à terme	4 460	15 692	3 084	12 039
Total	4 460	15 692	3 084	12 039

3-5 Note sur le capital

Capital au 01/10/2018	
- Montant	1 129 353
- Nombre de titres	20 335
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets /capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	8 623
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-11 005
- Frais de négociation de titres	-19
Capital au 31/12/2018	
- Montant	1 126 953
- Nombre de titres	20 335
- Nombre d'actionnaires	19

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Sommes distribuables de l'exercice	53 238	45 602
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3	15
Total	53 241	45 617

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 4 367 DT contre 4 060 DT au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Gestionnaire	1 293	975
- Dépositaire	3 075	3 085
Total	4 367	4 060

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2018, au 31/12/2018, à 3 253 DT contre 3 217 DT du 01/10/2017, au 31/12/2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	4 ème trimestre 2018	31/12/2018	4 ème trimestre 2017	31/12/2017
- Rémunération du gestionnaire	2 955	11 631	2 920	11 619
- Rémunération du dépositaire	297	1 180	297	1 180
Total	3 253	12 810	3 217	12 799

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 8 227 DT contre 9 596 DT au 31/12/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Avoirs en banque	8 227	9 596
Total	8 227	9 596

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 500 DT contre 348 DT au 31/12/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Dividendes à recevoir	348	348
Retenue à la source sur BTA	152	-
Total	500	348

3-11 Autres Créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 126 DT contre un solde nul au 31/12/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
AUTRES CREDITEURS (CMF)	100	-
TCL	26	-
Total	126	-

3-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10/2018, au 31/12/2018, à 333 DT contre 3 501 DT du 01/10/2017, au 31/12/2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	4 ème trimestre 2018	31/12/2018	4 ème trimestre 2017	31/12/2017
- Contribution exceptionnelle	-	-	882	3 501
- Redevance CMF*	296	296	-	-
- TCL*	38	38	-	-
Total	333	333	882	3 501

*La redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales antérieurement supportées par la société « STB Manager », le gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07/06/2018 et ce, depuis le 01/10/2018.

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

4- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, le gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/12/2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		103 475,720	102 003,000	8,61%	8,64%
ARTES	3 000	18 900,000	18 720,000	1,58%	1,59%
ATL	5 000	16 900,000	13 390,000	1,13%	1,13%
ESSOUKNA	5 000	12 750,000	12 405,000	1,05%	1,05%
SFBT	800	13 427,720	18 848,000	1,59%	1,60%
SPDIT	1 000	8 500,000	10 000,000	0,84%	0,85%
TUNIS RE	3 580	32 998,000	28 640,000	2,42%	2,43%
Titres emis ou garantit par l'Etat		149 744,750	151 261,843	12,77%	12,82%
BTA 6,1% 11/2021	105	99 954,750	101 162,379	8,54%	8,57%
BTA 6,1% 11/2021	52	49 790,000	50 099,464	4,23%	4,25%
Obligations		625 955,000	645 229,872	54,46%	54,67%
AMENBANK2009 B	500	19 985,000	20 282,322	1,71%	1,72%
ATL 2014-3 C	500	40 000,000	42 222,466	3,56%	3,58%
ATL 2017-2 C	500	50 000,000	52 648,548	4,44%	4,46%
ATTIJARI LEASING 2015-2	1 000	40 000,000	40 040,504	3,38%	3,39%
BH SUB 2016-1 B	1 000	100 000,000	103 928,767	8,77%	8,81%
BNA 2009 SUB	1 000	39 970,000	41 237,826	3,48%	3,49%
BNA SUB 2018-1 B	700	70 000,000	71 864,877	6,07%	6,09%
BTE 2009	1 000	10 000,000	10 123,123	0,85%	0,86%
BTK 2014-1 B	1 000	60 000,000	60 156,756	5,08%	5,10%
CIL 2016/2	700	56 000,000	58 936,548	4,97%	4,99%
HL SUB 2015-1	1 000	80 000,000	80 499,937	6,80%	6,82%
TL 2013-2 B	1 000	60 000,000	63 288,198	5,34%	5,36%
TITRES OPCVM		48 810,607	48 963,276	4,13%	4,15%
SICAV l'EPARGNANT	471	48 810,607	48 963,276	4,13%	4,15%
Total Général		927 986,077	947 457,991	79,98%	80,28%

SICAV L'EPARGNANT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 , nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV EPARGNANT qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV EPARGNANT au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV EPARGNANT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV EPARGNANT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que :

1. Les actifs de la SICAV EPARGNANT représentés en valeurs mobilières totalisent 79,50% de l'actif total au 31 décembre 2018. Cette proportion est en deçà du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
2. La SICAV EPARGNANT emploie 13,48% de son actif net sous forme de certificats de dépôt, billets de trésorerie et obligations émis et avalisés par la Société Tunisienne de Banque. Cet emploi dépasse le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif ;
3. Nous n'avons pas pu vérifier la conformité des placements monétaires de la SICAV EPARGNANT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en l'absence de communication d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'État, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'État.

Tunis, le 31 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes :

Fathi SAIDI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2018	31/12/2017
Portefeuille-titres	4	208 835 621	326 162 540
Obligations et valeurs assimilées		208 835 621	326 162 540
Placements monétaires et disponibilités		105 691 973	59 147 600
Placements monétaires	5	105 041 461	55 912 459
Disponibilités		650 511	3 235 141
Créances d'exploitation	6	380 021	587 426
TOTAL ACTIF		314 907 616	385 897 566
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	490 384	569 280
Autres créditeurs divers	8	32 329	-
TOTAL PASSIF		522 713	569 280
ACTIF NET			
Capital	9	298 435 783	368 737 672
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		535	2 451
Sommes distribuables de l'exercice		15 948 585	16 588 163
ACTIF NET		314 384 903	385 328 286
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		314 907 616	385 897 566

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres	10	2 984 487	12 983 665	4 374 843	17 350 273
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 984 487	12 983 665	4 374 843	17 350 273
Revenus des placements monétaires	11	2 120 584	7 541 870	1 018 012	4 250 269
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 105 072	20 525 534	5 392 855	21 600 542
Charges de gestion des placements	12	(394 432)	(1 981 250)	(584 091)	(2 376 244)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 710 640	18 544 285	4 808 764	19 224 298
Autres produits		4 912	14 808	1 116	14 691
Autres charges	13	(98 242)	(98 258)	(3)	(11)
Contribution conjoncturelle		-	-	(345 044)	(1 368 926)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 617 310	18 460 834	4 464 833	17 870 052
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 711 247	(2 512 249)	(1 068 554)	(1 281 889)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 906 063	15 948 585	3 396 279	16 588 163
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 711 247	2 512 249	1 068 554	1 281 889
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		87 290	1 898 030	70 676	152 096
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		7 336	(1 629 351)	-	248 684
Frais de négociation de titres		-	(37)	-	(413)
RESULTAT DE LA PERIODE		4 711 936	18 729 477	4 535 509	18 270 419

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 711 936	18 729 477	4 535 509	18 270 419
Résultat d'exploitation	4 617 310	18 460 834	4 464 833	17 870 052
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	87 290	1 898 030	70 676	152 096
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	7 336	(1 629 351)	-	248 684
Frais de négociation de titres	-	(37)	-	(413)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(16 590 014)	-	(17 561 209)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(36 173 820)	(73 082 846)	(26 442 282)	(24 086 626)
Souscriptions				
- Capital	57 396 652	209 824 546	43 041 559	182 760 199
- Régularisation des sommes non distribuables	40 362	46 779	38 682	86 069
- Régularisation des sommes distribuables	2 795 950	5 509 264	1 686 843	7 166 270
Rachats				
- Capital	(91 834 309)	(280 367 308)	(68 391 111)	(205 271 853)
- Régularisation des sommes non distribuables	(65 217)	(74 548)	(62 687)	(118 212)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 507 259)	(8 021 578)	(2 755 568)	(8 709 099)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(31 461 884)	(70 943 383)	(21 906 773)	(23 377 416)
ACTIF NET				
En début de période	345 846 787	385 328 286	407 235 059	408 705 702
En fin de période	314 384 903	314 384 903	385 328 286	385 328 286
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	3 372 896	3 739 002	3 996 303	3 967 498
En fin de période	3 023 696	3 023 696	3 739 002	3 739 002
VALEUR LIQUIDATIVE	103,974	103,974	103,056	103,056
TAUX DE RENDEMENT	1,40%	5,20%	1,13%	4,40%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2018

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB MANAGER », le dépositaire étant la « STB ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date .

En conséquence, les placements en obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

La société SICAV L'EPARGNANT ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3-Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à D : 208.835.621 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		201 206 494	208 835 621	66,43%
Obligations de sociétés		146 696 288	152 016 938	48,35%
AB SUB 2010	30 000	1 399 200	1 426 804	0,45%
AB SUB 2010	20 000	932 800	951 203	0,30%
AB SUB 2011-1	20 000	600 000	607 701	0,19%
AMENBANK 2009 A	20 000	799 400	808 185	0,26%
AMENBANK A 2008	15 000	499 950	515 905	0,16%
AMENBANK B 2008	25 000	1 250 000	1 292 959	0,41%
AMENBANK2009 B	30 000	1 199 100	1 216 939	0,39%
AMENBANK 2017 SUB A	50 000	3 841 569	4 021 649	1,28%
AIL 2014-1	20 000	400 000	409 792	0,13%
AIL 2015-1 B	15 000	1 200 000	1 230 350	0,39%
ATB 2007/1 D	50 000	2 800 000	2 915 140	0,93%
ATB SUB2009 A2	40 000	500 000	517 946	0,16%
ATBSUB2009 B1	10 000	600 000	616 866	0,20%
ATB SUB 2017 A	35 000	3 305 102	3 503 500	1,11%
ATL SUB 2017	7 000	700 000	709 212	0,23%
ATL SUB 2017	5 000	500 000	506 580	0,16%
ATL 2013-1	20 000	800 000	830 166	0,26%
ATL 2013-2	20 000	800 000	805 807	0,26%
ATL 2013-2	10 000	400 000	402 904	0,13%
ATL 2014-1	15 000	300 000	313 872	0,10%
ATL 2014-2	10 000	600 000	621 845	0,20%
ATL 2014-2	5 000	300 000	310 922	0,10%
ATL 2014-3 C	10 000	800 000	844 449	0,27%
ATL 2014-3 C	10 000	800 000	844 449	0,27%
ATL 2014-3 C	20 000	1 600 000	1 688 899	0,54%
ATL 2015-1 C	30 000	2 400 000	2 470 611	0,79%
ATL 2015-2 C	40 000	4 000 000	4 209 951	1,34%
ATL 2016-1 C	30 000	3 000 000	3 095 293	0,98%
ATL 2017-1 C	20 000	2 000 000	2 099 498	0,67%

ATL 2017-1 C	30 000	3 000 000	3 149 247	1,00%
ATTIJARI BANK SUB 2015	50 000	4 000 000	4 040 767	1,29%
ATTIJARI LEASING 2013-1 C	20 000	800 000	804 855	0,26%
ATTIJARI LEASING 2012-2	10 000	142 900	143 161	0,05%
ATTIJARI LEASING 2014-1 C	20 000	1 200 000	1 240 403	0,39%
ATTIJARI LEASING 2015-2	24 000	960 000	960 972	0,31%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	30 000	3 000 000	3 081 534	0,98%
ATTIJARI/LEASING 2015-1	20 000	1 600 000	1 669 204	0,53%
ATTIJARI-LEASING 2014 B	20 000	1 200 000	1 201 019	0,38%
BH V 2013-1	10 000	285 000	294 676	0,09%
BH 2009 A	20 000	922 000	922 000	0,29%
BH 2013-1	10 000	285 000	292 901	0,09%
BH SUB 2015 B	50 000	4 000 000	4 142 027	1,32%
BH SUB 2016-1 B	50 000	5 000 000	5 196 438	1,65%
BH SUB 2015 B	50 000	3 844 603	4 007 126	1,27%
BNA 2009 SUB	28 000	1 119 160	1 154 659	0,37%
BNA SUB 2017-1 B	50 000	5 000 000	5 181 200	1,65%
BTE 2009	49 000	490 000	496 033	0,16%
BTE 2010 A	20 000	400 000	406 654	0,13%
BTE 2011 B	10 000	700 000	731 164	0,23%
BTE 2016 B	50 000	5 000 000	5 281 315	1,68%
BTK 2009 C	10 000	466 400	489 472	0,16%
BTK 2012-1 B	20 000	285 800	287 615	0,09%
BTK 2014-1 B	30 000	1 800 000	1 804 703	0,57%
BTK SUB 2014 A	30 000	592 664	596 792	0,19%
CHO 2009	6 000	75 000	75 520	0,02%
CHOCOMPANY 2009	3 000	37 500	37 500	0,01%
CIL 2008 SUB	10 000	200 000	211 123	0,07%
CIL 2013/1 B	20 000	800 000	803 178	0,26%
CIL 2014-1	3 000	60 000	61 600	0,02%
CIL 2014-2	15 000	600 000	633 482	0,20%
CIL 2015-1 F	20 000	800 000	826 693	0,26%
CIL 2016/1 F	30 000	1 800 000	1 867 759	0,59%
CIL 2016/2	10 000	800 000	841 951	0,27%
CIL 2016/2	15 000	1 200 000	1 262 926	0,40%
CIL 2017-1	5 000	400 000	412 460	0,13%
HL 2013/2	10 000	600 000	629 577	0,20%
HL 2015-1 B	20 000	1 600 000	1 667 445	0,53%
HL 2015-2 B	40 000	4 000 000	4 191 325	1,33%
HL 2016-1	20 000	1 200 000	1 237 424	0,39%
HL 2016-2 B	40 000	4 000 000	4 022 711	1,28%
HL 2017-1 B	20 000	2 000 000	2 111 492	0,67%
HL SUB 2015-1 B	10 000	800 000	804 999	0,26%
HL 2017-2 B	30 000	3 000 000	3 089 813	0,98%
HL 2017-2 B	2 842	284 200	292 708	0,09%
MEUBLATEX 2015 B	9 000	900 000	928 492	0,30%

STB 2008/2	50 000	2 187 500	2 285 979	0,73%
STB 2008/2	20 000	890 400	921 137	0,29%
STB 2011 A	9 000	128 340	134 140	0,04%
STB 2011 A	5 000	71 300	74 522	0,02%
TL 2013-1 B	10 000	400 000	405 657	0,13%
TL 2013-1 B	10 000	400 000	405 657	0,13%
TL 2013-2 B	10 000	600 000	632 882	0,20%
TL 2014-1 B	20 000	1 200 000	1 247 749	0,40%
TL 2014-2 B	20 000	1 200 000	1 203 282	0,38%
TL 2015-1 B	30 000	2 400 000	2 494 974	0,79%
TL 2015-2	20 000	2 000 000	2 102 597	0,67%
TL 2015-2	10 000	1 000 000	1 051 299	0,33%
TL 2016-1 B	30 000	3 000 000	3 137 589	1,00%
TL SUB 2015 B	20 000	1 600 000	1 651 253	0,53%
TL SUB 2016	20 000	2 000 000	2 104 953	0,67%
TL 2017-1 B	10 000	1 000 000	1 035 388	0,33%
UBCI 2013	20 000	800 000	825 516	0,26%
UIB 2009-1 A	40 000	400 000	407 687	0,13%
UIB 2009-1 B	40 000	1 598 800	1 630 986	0,52%
UIB 2009-1 C	20 000	1 100 000	1 123 554	0,36%
UIB 2011-1 A	20 000	600 000	612 573	0,19%
UIB 2011-1 B	20 000	1 300 000	1 322 797	0,42%
UIB 2011-2	10 000	142 600	148 778	0,05%
UIB SUB 2015 B	20 000	1 600 000	1 651 551	0,53%
UIB SUB 2015 B	10 000	800 000	825 775	0,26%
UIB SUB 2016	50 000	5 000 000	5 295 068	1,68%
UIB SUB 2016	25 000	2 500 000	2 647 534	0,84%
UNIFACTOR A 2015	20 000	1 200 000	1 260 547	0,40%
Obligations de L'Etat		7 239 658	7 548 387	2,40%
EMP NATIONAL 2014 B	13 000	744 000	784 031	0,25%
EMPRUNT NATIONAL 2014 C	55 000	4 106 250	4 224 490	1,34%
EMP NATIONAL 2014 A	1 000 000	2 389 408	2 539 865	0,81%
Bons du trésor assimilables		47 270 549	49 270 296	15,67%
BTA 04-2024	17 700	17 084 100	17 961 337	5,71%
BTA 03-2026	7 000	6 790 000	7 122 122	2,27%
BTA 01-2024	3 000	2 880 000	3 054 967	0,97%
BTA 08-2022	12 200	11 789 449	12 242 506	3,89%
BTA 10-2026	9 000	8 727 000	8 889 364	2,83%
TOTAL		201 206 494	208 835 621	66,43%
Pourcentage par rapport à l'actif				66,32%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à D : 105.041.461 se détaillant comme suit :

	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% actif net
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>		3 000 000	3 111 345	0,99%
BT " AURES" au 03/07/2019 (au taux de TMM+2,5%) 370 jours	STB	3 000 000	3 111 345	0,99%
<u>Comptes à terme STB</u>		62 000 000	63 524 713	20,21%
Placement au 03/01/2019 (au taux de 7,25%) 1145 jours		1 000 000	1 007 151	0,32%
Placement au 08/01/2019 (au taux de 7,27%) 750 jours		2 000 000	2 022 308	0,64%
Placement au 08/01/2019 (au taux de TMM+2,5%) 1175 jours		2 000 000	2 004 353	0,64%
Placement au 23/01/2019 (au taux de 7,25%) 1165 jours		1 000 000	1 007 151	0,32%
Placement au 18/01/2019 (au taux de TMM+5,5%) 750 jours		2 000 000	2 000 396	0,64%
Placement au 03/02/2020 (au taux de TMM+2,5%) 740 jours		4 000 000	4 269 109	1,36%
Placement au 13/03/2019 (au taux de 5,5%) 350 jours		22 000 000	22 734 619	7,23%
Placement au 13/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		5 000 000	5 106 301	1,62%
Placement au 07/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		1 000 000	1 022 575	0,33%
Placement au 12/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		4 000 000	4 085 918	1,30%
Placement au 14/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		2 000 000	2 042 082	0,65%
Placement au 26/10/2020 (au taux de 10%) 750 jours		10 000 000	10 184 110	3,24%
Placement au 13/01/2020 (au taux de 10%) 400 jours		2 000 000	2 009 205	0,64%
Placement au 28/01/2020 (au taux de 10,25%) 400 jours		2 000 000	2 002 696	0,64%
Placement au 04/12/2019 (au taux de 10%) 400 jours		2 000 000	2 026 740	0,64%
<u>Certificats de dépôt</u>		38 231 459	38 405 403	12,22%
Certificat de dépôt STB au 31/12/2018 (au taux de 8,75%) 20 jours		1 992 260	1 999 613	0,64%
Certificat de dépôt STB au 01/01/2019 (au taux de 8,75%) 20 jours		1 992 260	1 999 226	0,64%
Certificat de dépôt STB au 07/01/2019 (au taux de 8,75%) 20 jours		2 490 325	2 496 130	0,79%
Certificat de dépôt STB au 08/01/2019 (au taux de 8,75%) 20 jours		2 988 390	2 994 775	0,95%
Certificat de dépôt STB au 09/01/2019 (au taux de 8,75%) 20 jours		2 490 325	2 495 162	0,79%

Certificat de dépôt STB au 02/01/2019 (au taux de 8,75%) 10 jours	2 994 181	2 998 254	0,95%
Certificat de dépôt STB au 22/04/2019 (au taux de 9,5%) 180 jours	4 818 616	4 886 131	1,55%
Certificat de dépôt STB au 03/01/2019 (au taux de 8,75%) 10 jours	2 994 181	2 997 672	0,95%
Certificat de dépôt STB au 15/01/2019 (au taux de 8,75%) 20 jours	1 992 260	1 993 808	0,63%
Certificat de dépôt STB au 06/01/2019 (au taux de 8,75%) 10 jours	6 986 422	6 990 495	2,22%
Certificat de dépôt STB au 09/01/2019 (au taux de 8,75%) 10 jours	3 992 241	3 992 241	1,27%
Certificat de dépôt BEST LEASE au 31/01/2019 (au taux de 9,918%) 184 jours	1 500 000	1 549 565	0,49%
Certificat de dépôt BEST LEASE au 10/05/2019 (au taux de 11,25%) 180 jours	1 000 000	1 012 329	0,32%
TOTAL	103 231 459	105 041 461	33,41%
Pourcentage par rapport à l'actif			33,36%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à D : 380.021 contre D : 587.426 au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Sommes à l'encaissement	156 281	390 497
Retenues à la source sur BTA	1 804	1 804
Retenues à la source sur obligations	83 002	83 002
Autres	138 935	112 123
Total	<u>380 021</u>	<u>587 426</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à D : 490.384 contre D : 569.280 au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Gestionnaire	78 381	143 685
Dépositaire	142 714	166 746
Commission de distribution	269 290	258 849
Total	<u>490 384</u>	<u>569 280</u>

Note 8 : Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à D : 32.329 contre un solde nul au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Conseil du Marché Financier (CMF)	28 027	-
Autres (TCL)	4 302	-
Total	<u>32 329</u>	<u>-</u>

Note 9 : Capital**Capital au 31-12-2017**

Montant	368 737 672
Nombre de titres	3 739 002
Nombre d'actionnaires	4 322

Souscriptions réalisées

Montant	209 824 546
Nombre de titres émis	2 127 628
Nombre d'actionnaires nouveaux	575

Rachats effectués

Montant	(280 367 308)
Nombre de titres rachetés	(2 842 934)
Nombre d'actionnaires sortants	(1 171)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 898 030
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(1 629 351)
Régularisation des sommes non distribuables	(27 769)
Frais de négociations de titres	(37)

Capital au 31-12-2018

Montant	298 435 783
Nombre de titres	3 023 696
Nombre d'actionnaires	3 726

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 à D : 2.984.487 contre D : 4.374.843 pour la période allant du 01/10/2017 au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
<u>Revenus des obligations</u>	<u>2 300 540</u>	<u>9 167 635</u>	<u>3 932 015</u>	<u>11 312 447</u>
- Intérêts	2 300 540	9 167 635	3 932 015	11 312 447
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>683 947</u>	<u>3 816 030</u>	<u>442 828</u>	<u>6 037 826</u>
- Intérêts (BTA et emprunt national)	683 947	3 816 030	442 828	6 037 826
TOTAL	2 984 487	12 983 665	4 374 843	17 350 273

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 à D : 2.120.584 contre D : 1.018.012 pour la période allant du 01/10/2017 au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
Intérêts des billets de trésorerie	58 540	111 345	-	-
Intérêts des comptes à terme	1 101 639	4 236 312	740 560	2 895 787
Intérêts des certificats de dépôt	960 405	3 194 212	277 452	1 354 482
TOTAL	2 120 584	7 541 870	1 018 012	4 250 269

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 à D : 394.432 contre D : 584.091 pour la période allant du 01/10/2017 au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	266 369	1 439 235	431 719	1 756 354
Rémunération du dépositaire	64 031	271 007	76 186	309 945
Commission de distribution	64 031	271 007	76 186	309 945
TOTAL	394 432	1 981 250	584 091	2 376 244

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 à D : 98.242 contre D : 3 pour la période allant du 01/10/2017 au 31/12/2017 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018	Période du 01/10 au 31/12/2017	Période du 01/01 au 31/12/2017
Redevance CMF (*)	85 375	85 375	-	-
TCL (*)	12 861	12 861	-	-
Autres	6	23	3	11
TOTAL	98 242	98 258	3	11

(*) La redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales antérieurement supportées par la société « STB Manager », le gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 08/06/2018 et ce, depuis le 01/10/2018.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la société STB MANAGER. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire percevait une rémunération en TTC de 0,425% l'an, calculé sur la base de l'actif net. Cette rémunération a été ramenée à 0,312% TTC l'an depuis le 01/10/2018 conformément aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 08/06/2018.

Les honoraires du commissaire aux comptes sont supportés par le gestionnaire.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Note 15 : Prise en charge des frais de fonctionnement

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, le gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 8 Juin 2018.

SANADETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SANADETT SICAV, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 décembre 2018.

L'actif net de la société SANADETT SICAV au 31 décembre 2018 totalise 93 917 804,186 TND.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif de la société « SANADETT SICAV » ci-joint, arrêté au 31 décembre 2018 reflète correctement la situation de votre société.

Paragraphe d'observation

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les notes suivantes :

- L'examen de la composition de l'actif net nous a permis de déceler le non-respect du ratio de liquidité fixé à un minimum de 20% de l'actif tel que prévu par l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- Nous avons relevé un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif en titres émis ou garantis par un même émetteur, fixé à un maximum de 10% de l'actif net, tel que prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Il s'agit des titres émis et garantis par l'entreprise Arab Tunisian Lease « ATL ».
- La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 25 janvier 2018

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ZAHAF

BILAN
ARRETE AU 31/12/2018
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 405 113,707	6 062 019,172
b- Obligations et valeurs assimilées	89 663 543,332	104 376 850,030
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires	1 590 241,718	4 496 832,609
b- Disponibilités	412 305,650	7 773 811,446
AC3- Créances d'exploitation	0,000	553 393,144
TOTAL ACTIF	94 071 204,407	123 262 906,401
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	67 841,223	74 832,815
PA2- Autres créditeurs divers	85 558,998	86 560,195
TOTAL PASSIF	153 400,221	161 393,010
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	89 455 768,274	118 529 445,626
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	425,568	510,993
b- Sommes distribuables de l'exercice	4 461 610,344	4 571 556,772
ACTIF NET	93 917 804,186	123 101 513,391
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	94 071 204,407	123 262 906,401

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2018
(Exprimé en dinars)

	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/10/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
PR 1- Revenus de portefeuille-titres				
a- Dividendes	0,000	94 349,364	0,000	281 909,391
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 333 978,797	5 837 030,682	1 423 180,035	5 659 607,847
PR 2- Revenus des placements monétaires	91 489,537	453 895,044	414 121,373	1 216 791,879
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	1 425 468,334	6 385 275,090	1 837 301,408	7 158 309,117
CH 1- Charges de gestion des placements	183 878,058	762 334,900	221 534,941	892 553,609
REVENU NET DES PLACEMENTS	1 241 590,276	5 622 940,190	1 615 766,467	6 265 755,508
CH 2- Autres charges	42 574,274	178 242,842	177 438,568	698 018,312
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 199 016,002	5 444 697,348	1 438 327,899	5 567 737,196
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-774 271,962	-983 087,004	-880 983,716	-996 180,424
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	424 744,040	4 461 610,344	557 344,183	4 571 556,772
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	774 271,962	983 087,004	880 983,716	996 180,424
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	57 292,055	138 055,927	64 871,210	-179 256,479
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	35 451,387	-112 545,181	44 340,824	28 104,933
Frais de négociation de titres	-126,027	-126,027	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 291 633,417	5 470 082,067	1 547 539,933	5 416 585,650

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2018**

	<u>Du 01/10/2018</u> <u>Au 31/12/2018</u>	<u>Du 01/01/2018</u> <u>Au 31/12/2018</u>	<u>Du 01/10/2017</u> <u>Au 31/12/2017</u>	<u>Du 01/01/2017</u> <u>Au 31/12/2017</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u> <u>RESULTANT DES OPERATIONS</u> <u>D'EXPLOITATION</u>				
a- Résultat d 'Exploitation	1 199 016,002	5 444 697,348	1 438 327,899	5 567 737,196
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	57 292,055	138 055,927	64 871,210	-179 256,479
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	35 451,387	-112 545,181	44 340,824	28 104,933
d- Frais de négociation de titres	-126,027	-126,027	0,000	0,000
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000	-4 258 856,340	0,000	-5 650 530,210
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
Capital	27 603 622,542	178 629 214,913	47 083 359,032	161 410 316,797
Régularisation des sommes non distribuables	18 744,235	156 882,565	122 693,276	259 943,154
Régularisation des sommes distribuables	1 287 950,244	3 846 878,828	1 578 924,540	5 368 154,976
b- Rachats				
Capital	-46 025 881,087	-207 730 797,338	-69 857 618,478	-177 402 280,159
Régularisation des sommes non distribuables	-7 253,217	-154 362,211	-88 941,416	-223 206,658
Régularisation des sommes distribuables	-2 062 309,835	-5 142 751,689	-2 460 006,290	-6 110 264,092
VARIATION DE L'ACTIF NET	-17 893 493,701	-29 183 709,205	-22 074 049,403	-16 931 280,542
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	111 811 297,887	123 101 513,391	145 175 562,794	140 032 793,933
b- en fin de période	93 917 804,186	93 917 804,186	123 101 513,391	123 101 513,391
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de période	1 034 757	1 137 190	1 355 356	1 290 385
b- en fin de période	858 056	858 056	1 137 190	1 137 190
VALEUR LIQUIDATIVE	109,454	109,454	108,251	108,251
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,13%	4,83%	4,22%	3,61%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31 décembre 2018 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, et en bons de trésor, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société SANADTT SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

2.3 Evaluation des autres placements

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements Cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du Titre	Nombre de Titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'Actif Net
<u>Titres OPCVM</u>				
FCP Salamett Plus	39 370	417 987,709	421 888,920	0,45%
FCP HELION MONEO	6 020	615 324,258	630 053,200	0,67%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	5 000	510 851,267	519 355,000	0,55%
Tuniso Emiratie Sicav	3 000	308 664,715	316 449,000	0,34%
GENERALE OBLIG SICAV	3 000	309 959,260	321 129,000	0,34%
Fidélité Obligations SICAV	1 856	196 377,330	196 238,587	0,21%
Total		2 359 164,539	2 405 113,707	2,56%

b. Obligations et valeurs assimilées

b.1 Les obligations de sociétés

Obligations des sociétés	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'Actif Net
AMEN BANK SUB 2008 A	9 000	299 970,000	309 586,437	0,33%
AMEN BANK SUB 2008 B	10 000	500 000,000	517 260,274	0,55%
AMEN BANK SUB 2009	20 000	799 500,000	811 529,563	0,86%
AMEN BANK SUB 2010	45 000	2 098 800,000	2 140 563,920	2,28%
AMEN BANK SUB 2011	20 000	600 000,000	609 601,565	0,65%
AMEN BANK SUB 2012	10 000	400 000,000	407 273,749	0,43%
AMEN BANK SUB 2014	10 000	400 000,000	419 847,014	0,45%
AMEN BANK SUB 2016-1	5 000	300 000,000	301 994,959	0,32%
ATB 2007/1	50 000	2 800 000,000	2 915 649,482	3,10%
ATB SUB 2009	50 000	625 000,000	647 528,795	0,69%
ATB SUB 2017	49 000	4 900 000,000	5 168 974,720	5,50%
ATL 2018 CB	5 000	500 000,000	516 067,244	0,55%
ATL 2011	30 000	600 000,000	626 465,753	0,67%
ATL 2013/1	20 000	800 000,000	830 285,151	0,88%
ATL 2013/2	30 000	1 200 000,000	1 210 417,157	1,29%
ATL 2014/1	3 700	74 000,000	77 433,600	0,08%
ATL 2014/2	20 000	1 200 000,000	1 243 882,521	1,32%
ATL 2014/3 CA	30 000	1 200 000,000	1 265 164,274	1,35%
ATL 2016/1	10 000	600 000,000	618 542,466	0,66%
ATL 2017/1	1 800	144 000,000	150 958,080	0,16%

ATL SUB 2017	4 500	450 000,000	455 999,671	0,49%
ATL 2017-2 CAT A	20 000	2 000 000,000	2 102 279,452	2,24%
ATL 2017-2 CAT B	10 000	1 000 000,000	1 059 342,137	1,13%
ATTIJARI LEASING 2014/1	2 000	40 000,000	41 325,589	0,04%
ATTIJARI BANK SUB 2017 CA	20 000	1 600 000,000	1 655 793,973	1,76%
BH 2009	40 000	1 844 000,000	1 844 296,477	1,96%
BH 2018-1	10 000	1 000 000,000	1 047 844,647	1,12%
BNA SUB 2009	15 000	599 730,000	618 832,685	0,66%
BNA SUB 2017	10 000	800 000,000	828 545,753	0,88%
BTE 2009	30 000	300 000,000	303 728,219	0,32%
BTE 2010	20 000	400 000,000	406 716,160	0,43%
BTE 2011	33 000	660 000,000	696 910,845	0,74%
BTK 2009 B	35 000	700 000,000	734 261,920	0,78%
BTK 2009 C	10 000	466 400,000	489 557,331	0,52%
CHO 2009	7 000	87 500,000	88 120,720	0,09%
CIL SUB 2008	10 000	200 000,000	211 155,068	0,22%
CIL 2014/1	5 000	100 000,000	102 682,740	0,11%
CIL 2014/2	10 000	400 000,000	422 387,726	0,45%
CIL 2015/1	4 000	160 000,000	165 365,479	0,18%
CIL 2015/2	5 000	200 000,000	202 112,658	0,22%
CIL 2017/1	10 000	800 000,000	825 052,932	0,88%
HANNIBAL LEASE 2013/2 TF	10 000	600 000,000	629 673,863	0,67%
HANNIBAL LEASE 2013/02 TV	15 000	300 000,000	317 616,585	0,34%
HANNIBAL LEASE 2014/1	25 000	500 000,000	505 281,644	0,54%
HANNIBAL LEASE 2015-1	10 000	400 000,000	416 606,685	0,44%
HANNIBAL LEASE 2015-2	5 000	500 000,000	524 001,644	0,56%
HANNIBAL LEASE 2017-2	5 000	400 000,000	411 736,986	0,44%
HANNIBAL LEASE 2017-3	10 000	1 000 000,000	1 059 616,438	1,13%
STB 2008/1 CAT D	50 000	3 000 000,000	3 129 516,953	3,33%
STB 2008/2 6.5%	35 000	1 531 250,000	1 600 403,767	1,70%
STB 2010/1	60 000	1 200 000,000	1 253 982,720	1,34%
STB 2011 SUB	20 000	800 000,000	846 524,546	0,90%
TL SUB 2013/2	10 000	200 000,000	212 841,249	0,23%
TL 2014/1	20 000	1 200 000,000	1 247 942,137	1,33%
TL 2014/2	20 000	1 200 000,000	1 203 487,562	1,28%
Tunisie Leasing 2016 SUB CAT A	10 000	800 000,000	840 777,644	0,90%
Tunisie Leasing 2016-1 CAT B	10 000	1 000 000,000	1 046 032,877	1,11%
Tunisie Leasing 2017-1 CAT A	10 000	800 000,000	827 535,781	0,88%
UBCI 2013	10 000	400 000,000	412 817,534	0,44%
UIB 2009/1 5.5%	10 000	400 230,000	408 330,822	0,43%
UIB 2009/1 5.85%	50 000	2 750 000,000	2 809 237,260	2,99%
UIB 2011	20 000	600 000,000	612 670,106	0,65%
UIB 2011/2	22 000	313 720,000	327 375,667	0,35%
UIB 2012/1	20 000	571 000,000	599 089,855	0,64%
UIB SUB 2015	10 000	400 000,000	412 780,712	0,44%
UNIFACTOR 2015	12 500	750 000,000	796 000,603	0,85%
Total		55 465 100,000	57 543 220,546	61,27%

b.2 Emprunts d'État

Emprunts d'État	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'actif net
BTA 6% Juin 2021	1 000	981 343,450	1 007 776,327	1,07%
BTA 6% Juin 2021	1 000	979 092,440	1 005 525,317	1,07%
BTA 6% Avril 2023	800	786 849,504	814 518,545	0,87%
BTA 6% Janvier 2024	6 800	6 566 908,580	6 883 471,868	7,33%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	978 213,240	988 845,569	1,05%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	976 735,120	987 367,449	1,05%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	975 085,040	985 717,369	1,05%
BTA 6.3% Octobre 2026	500	487 055,310	492 371,474	0,52%
BTA 6.3% Octobre 2026	500	487 617,300	492 933,464	0,52%
BTA 6.7 % Avril 2028	15 000	14 700 766,500	15 280 087,048	16,27%
BTA 6.7 % Avril 2028	500	466 155,890	485 466,575	0,52%
EMPRUNT NAT. CAT C	35 000	2 625 000,000	2 696 241,781	2,87%
Total		31 010 822,374	32 120 322,786	34,20%

AC2- les placements monétaires et disponibilités

a. Les placements monétaires

Billets de trésorerie	Echéance	Aval	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	% de l'actif net
SOMOCER 1,1 MD 60 J 10%	23/01/2019	-	1 085 573,770	1 094 710,382	1,17%
SOMOCER 0,5 MD 70 J 10%	08/02/2019	-	492 370,572	495 531,336	0,53%
TOTAL			1 577 944,342	1 590 241,718	1,69%

b. Les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018, à **412 305,650 Dinars** et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Retenue à la source achat BTA	0,000	135 665,144
Titres de créance échus "annuité BH 2009"	0,000	417 728,000
Total	0,000	553 393,144

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération à payer au gestionnaire	55 941,223	63 032,819
Rémunération à payer au dépositaire	11 900,000	11 799,996
Total	67 841,223	74 832,815

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Frais de publication	293,138	196,668
Jeton de présence	15 000,000	12 497,702
Redevances CMF	7 834,594	10 683,180
Honoraires du commissaire aux comptes	36 580,525	33 929,642
créditeurs divers	25 850,741	29 253,003
Total	85 558,998	86 560,195

Les créditeurs divers se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Retenues à la source	24 696,457	25 758,875
TCL	1 154,284	3 494,128
TOTAL	25 850,741	29 253,003

CP1- Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le quatrième trimestre 2018 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2018

Montant	107 773 918,386
Nombre de titres	1 034 757
Nombre d'actionnaires	408

Souscriptions réalisées

Montant	27 603 622,542
Nombre de titres émis	264 766
Nombre d'actionnaires entrants	3

Rachats effectués

Montant	-46 025 881,087
Nombre de titres rachetés	441 467
Nombre d'actionnaires sortants	21

Autres effets sur capital

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	35 451,387
Régularisation des sommes non distribuables	11 491,018
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	57 292,055
Frais de négociation de titres	-126,027

Capital au 31/12/2018

Montant	89 455 768,274
Nombre de titres	858 056
Nombre d'actionnaires	390

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SANADÉTT SICAV et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31 décembre 2018 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de l'exercice	5 444 697,348
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	-983 087,004
Résultat distribuable des exercices antérieurs	525,406
Régularisation du résultat distribuable des exercices antérieurs	-99,838
SOMMES DISTRIBUABLES	4 462 035,912

PR1- Revenus du portefeuille titres

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/10/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Revenus des titres OPCVM	0,000	94 349,364	0,000	281 909,391
Revenus des bons de trésor assimilables	377 890,429	1 961 944,940	483 973,372	1 850 482,783
Revenus des obligations et titres FCC	956 088,368	3 875 085,742	939 206,663	3 809 125,064
TOTAL	1 333 978,797	5 931 380,046	1 423 180,035	5 941 517,238

PR2- Les revenus de placements monétaires

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/10/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Revenus des billets de trésorerie	36 283,650	148 327,279	29 552,836	107 485,124
Revenus des certificats de dépôt	0,000	0,000	188 199,357	443 770,302
Revenus des placements à terme	0,000	638,936	12 970,384	164 970,815
Revenus des prises en pension livrées	0,000	0,000	56 865,297	146 006,328
Intérêts des comptes de dépôt	55 205,887	304 928,829	126 533,499	354 559,310
TOTAL	91 489,537	453 895,044	414 121,373	1 216 791,879

CH1- Charges de gestion des placements

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/10/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	180 856,312	750 434,896	218 528,161	880 753,613
Rémunération du dépositaire	3 021,746	11 900,004	3 006,780	11 799,996
TOTAL	183 878,058	762 334,900	221 534,941	892 553,609

CH2- Autres charges

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/10/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
Commissaire aux comptes	7 360,000	29 200,000	7 360,000	29 200,000
Redevance CMF	25 328,948	113 803,406	37 037,425	149 275,190
Publicité et publication	301,576	1 396,470	301,576	1 296,470
Jetons de présence	5 940,232	17 502,298	3 150,632	12 497,702
TCL	3 634,578	16 299,608	4 752,335	18 127,243
Contribution conjoncturelle	0,000	0,000	124 827,256	487 583,123
Autres	8,940	41,060	9,344	38,584
TOTAL	42 574,274	178 242,842	177 438,568	698 018,312

4. AUTRES INFORMATIONS

4-1 Données par action

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
• Revenus des placements	7,442	6,295
• Charges de gestion des placements	-0,888	-0,785
• Revenu net des placements	6,553	5,510
• Autres charges d'exploitation	-0,208	-0,614
• Résultat d'exploitation	6,345	4,896
• Régularisation du résultat d'exploitation	-1,146	-0,876
• Sommes distribuables de la période	5,200	4,020
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1,146	0,876
• Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	0,161	-0,158
• Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	-0,131	0,025
Résultat net de la période	6,375	4,763

4-2 Ratios de gestion des placements

	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,670%	0,599%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,157%	0,469%
• Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	4,782%	3,737%
• Actif net moyen	113 859 875,462	148 981 488,356

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société est confiée en vertu d'une convention de gestion à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisée à 0,6% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien en vertu de l'avenant conclu le 25 avril 2018 et applicable à partir du 30 mai 2018.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 10.000 dinars l'an en HT.